

  
**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# UVIGNÉ INFO

Décembre 2022 - N° 151

**AFM TÉLÉTHON**   
INNOVER POUR GUERIR



## LE MARCHÉ DE NOËL

**Directeur de publication :**

Régis FORVEILLE

**Comité de rédaction :**

Régis FORVEILLE, Michèle GILLES, Bruno BOUVIER,  
Magalie POURIEL, Mickaël BUCHARD, Brigitte GILLES,  
Cindy MARSOLLIER, Laëtitia LEFEUVRE, Michael  
GILBERT, Evelyne MOREAU.

**Impression :** Imprim'Ernée

**Coordonnées de la mairie :**

1 place de la mairie 53380 Juvigné

**Tel :** 02-43-68-51-54

**Courriel :** [mairiejuvigne@wanadoo.fr](mailto:mairiejuvigne@wanadoo.fr)

**Site Internet :** [www.juvigne.fr](http://www.juvigne.fr)

**Facebook :** Vivre à Juvigné

**Horaires de la mairie :**

Lundi 14h00-17h30

Mardi, jeudi et vendredi

8h00-12h00 / 13h30-17h30

Mercredi 8h00-12h00

Samedi 9h00-12h00



**LE MAIRE, Régis FORVEILLE**

## « *La Jeunesse : l'avenir d'un territoire* »

Chaque commune, département, région de France ou l'État lui-même met régulièrement en avant que la politique en faveur de la jeunesse forme les fondations du futur d'un territoire.

Ainsi, des politiques en faveur de la jeunesse se sont multipliées depuis plusieurs décennies, que cela soit pour favoriser l'accompagnement des premiers mois de la parentalité comme le congé parental ou que cela soit pour le développement et la diversification de la pratique sportive par la multiplication des programmes d'aménagement comme les « plans piscines » (années 60) ou « plans tennis » (années 70). Plus récemment, le projet des jeux olympiques de 2024 a la volonté de créer 5000 nouveaux espaces sportifs en France.

Dans le prolongement de ces différentes politiques jeunesse, Juvigné a tenté de développer depuis près de 15 ans une politique volontariste en faveur des jeunes Juvignéens. En partenariat avec Familles rurales, un accueil de loisirs s'est développé progressivement et parallèlement à la construction de l'Espace périscolaire des Lilas en 2012... Cet accueil de loisirs s'est lui-même structuré en terme d'encadrement par le recrutement d'un directeur et par la pérennisation de postes d'animation, notamment lors de la création de l'Espace Jeunes pour les adolescents, il y a plus d'un an.

En outre, la municipalité de Juvigné a engagé, il y a quelques années, des travaux pour les terrains de tennis et plus récemment pour le stade de football avec le Club House. L'élaboration d'un PEDT (Plan éducatif territorial), avec tous les acteurs de la jeunesse, a aussi été un moment fédérateur pour coordonner la politique jeunesse de la commune. Prochainement, l'aménagement d'un dojo, dans l'actuelle salle des associations, permettra la pratique du judo géré par le club d'Ernée. Mais cet espace pourra être utilisé pour d'autres activités :

- l'accueil du RPE (Relais Petite Enfance) pour les assistants maternelles,
- la pratique d'animations sportives de l'école, l'accueil de loisirs ou de l'Espace jeunes,
- la pratique du yoga ou de la gymnastique par des associations communales.

La municipalité souhaite ainsi accompagner, dans la limite de ses compétences et capacités financières, toute action en faveur de la jeunesse, qui pourra être source d'attractivité pour notre territoire.

# Répartition des délégations au Conseil Municipal



**Michèle GILLES**  
1<sup>ère</sup> adjointe



## ASSOCIATIONS COMMUNICATION

Régis FORVEILLE  
Magalie POURIEL  
Bruno BOUVIER  
Mickaël BUCHARD  
Michael GILBERT  
Cindy MARSOLLIER  
Brigitte GILLES  
Laëtitia LEFEUVRE



**Bruno BOUVIER**  
2<sup>ème</sup> adjoint



## BÂTIMENTS COMMUNAUX & CCAS

Régis FORVEILLE  
Bruno BOUVIER  
Mickaël BUCHARD  
Samuel BONNABESSE  
Benoît PHARIS  
Jérôme POIGNAND



**Magalie POURIEL**  
3<sup>ème</sup> adjointe



## JEUNESSE & CULTURE

Régis FORVEILLE  
Cindy MARSOLLIER  
Christelle LE GUYADER  
Laëtitia LEFEUVRE  
Julie FOUCTEAU



**Mickaël BUCHARD**  
4<sup>ème</sup> adjoint



## AMÉNAGEMENT VOIRIE ENVIRONNEMENT

Régis FORVEILLE  
Bruno BOUVIER  
Benoît PHARIS  
Julie FOUCTEAU  
Samuel BONNABESSE  
Alain DUPONT



## FLEURISSEMENT TOURISME

Régis FORVEILLE  
Michael GILBERT  
Cindy MARSOLLIER  
Julie FOUCTEAU  
Brigitte GILLES



## Les membres du Conseil Municipal



**Régis FORVEILLE**  
Maire



## FINANCES ÉCONOMIE & RESSOURCES HUMAINES

Michèle GILLES  
Bruno BOUVIER  
Mickaël BUCHARD  
Magalie POURIEL  
Laëtitia LEFEUVRE  
Alain DUPONT



**Benoît PHARIS**



**Christelle LE GUYADER**



**Alain DUPONT**



**Jérôme POIGNAND**



**Brigitte GILLES**



**Michael GILBERT**



**Cindy MARSOLLIER**



**Laëtitia LEFEUVRE**



**Samuel BONNABESSE**



**Julie FOUCTEAU**

DELEGATIONS	Délégués	Suppléants
<b>COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES CCE</b>		
ECONOMIE EMPLOI	Alain DUPONT	
DEVELOPPEMENT DURABLE	Mickaël BUCHARD	
CIAS – SOLIDARITE	Régis FORVEILLE - Jeanine HATTE	
Santé - Gérontologie	Samuel BONNABESSE + Régis FORVEILLE	
Petite enfance	Christelle LE GUYADER	
Personnes isolées	Jeanine HATTE	
EAU ASSAINISSEMENT	Régis FORVEILLE	Benoît PHARIS
HABITAT – REVITALISATION CENTRE BOURG	Bruno BOUVIER	
TOURISME LOISIRS	Brigitte GILLES – Michèle GILLES	
CULTURE	Magalie POURIEL	
BASSIN DE L'ERNEE	Régis FORVEILLE	Bruno BOUVIER
<b>INSTANCES DIVERSES</b>		
BASSIN DE LA VILAINE	Régis FORVEILLE	Jérôme POIGNAND
COMITE LEADER	Régis FORVEILLE	
CAO		Régis FORVEILLE
CIID	Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
EPFL		Régis FORVEILLE
CENTRE DE GESTION		Régis FORVEILLE
ETANG NEUF	Michèle GILLES	Régis FORVEILLE
SECOM	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
TEM	Mickaël BUCHARD	Samuel BONNABESSE
CNAS	Régis FORVEILLE - Véronique CORBIN	
CALAMITES AGRICOLES	Benoît PHARIS - Bruno BOUVIER	
COMICE	Bruno BOUVIER - Benoît PHARIS	
ACCESSIBILITE	Mickaël BUCHARD	Jérôme POIGNAND
SECURITE ROUTIERE	Régis FORVEILLE	
DEFENSE	Régis FORVEILLE	
EHPAD	Régis FORVEILLE - Samuel BONNABESSE - Cindy MARSOLLIER	
APPEL D'OFFRE	Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD	Magalie POURIEL - Brigitte GILLES - Julie FOUCTEAU
COMMISSION CONTRÔLE ELECTIONS	Michael GILBERT - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Alain DUPONT - Brigitte GILLES	
<b>COMMISSIONS MUNICIPALES</b>		
FINANCES	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Magalie POURIEL - Mickaël BUCHARD - Laëtitia LEFEUVRE - Alain DUPONT	
ASSOCIATIONS COMMUNICATION	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Michael GILBERT - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
TOURISME PÊCHE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Michael GILBERT - Julie FOUCTEAU - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
CHOCIANÔW	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
MUSÉE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Mickaël BUCHARD	
BÂTIMENTS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Jérôme POIGNAND	
JEUNESSE CULTURE	Régis FORVEILLE - Magalie POURIEL - Christèle LE GUYADER - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Julie FOUCTEAU	
AMÉNAGEMENT VOIRIE ENVIRONNEMENT	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Julie FOUCTEAU - Alain DUPONT	
CCAS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Michèle GILLES - Julie FOUCTEAU - Michael GILBERT - Jeanine HATTE - Jeanine POUTEAU - Gérard GOUGEON - Josette LAVANDIER	

# A LA UNE : le marché de Noël

## La Mairie et les associations se mobilisent pour le Téléthon

La municipalité, en partenariat avec les associations, a organisé la 1<sup>ère</sup> édition du Téléthon. Un bel élan de solidarité puisque chaque association s'est mobilisée à sa manière : vente de gaufres, vin chaud, crêpes, tombola, geste de premiers secours, décoration, babyfoot, secours catholique, défi home trainer, ....



*Le Père Noël*



*Les élus et les membres de l'AFM Téléthon*

Pour accompagner ce moment d'exception, un marché nocturne de Noël était organisé, réunissant une vingtaine d'exposants en tout genre. En parallèle, de nombreuses animations avaient aussi lieu dans l'église, notamment un concert d'harmonium par M. Jean-Luc LEMARCHAND, suivi d'un concert du groupe « Free Times » d'ERNEE, une exposition de cartes postales anciennes présentées par MM Coupé et Lhuissier et une projection de films anciens sur Juvigné. Une belle occasion aussi d'assister à la métamorphose de Juvigné, grâce au lancement des illuminations qui émerveillent chaque année les visiteurs, toujours plus nombreux !



*Lancement des illuminations*



*L'inauguration de la crèche*

La municipalité remercie chaleureusement chaque personne ayant œuvré à la réussite de cette manifestation. Un grand merci également à nos artisans et commerçants qui ont offert un lot pour la tombola : l'entreprise de maçonnerie Cyril Orrière ; l'entreprise de maçonnerie Ludovic Berthelot ; l'entreprise de maçonnerie Ludovic Léon ; l'entreprise de travaux extérieurs Patrick Gougeon ; l'entreprise de terrassement Lambert TP ; l'entreprise de menuiserie Franck Coupé ; Patrick et Marlène Sergeant du CocciMarket ; Timothée Boitoux pour le Café du Village Fleuri ; Isabelle Pavis du salon de coiffure Mode Création ; Brian Dellière de M'Pizza ; la pharmacie Joye ; les Etablissements Genouel et les Etablissements Blin de mécanique agricole. Ce sont **4 000 €** qui ont été récoltés grâce aux multiples activités. A noter aussi un don du Judo Club d'Ernée qui a reversé les bénéfices d'une animation sportive organisée à Ernée le samedi 3 décembre. Tout cela, en faveur de la lutte contre les myopathies et pour financer la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires.

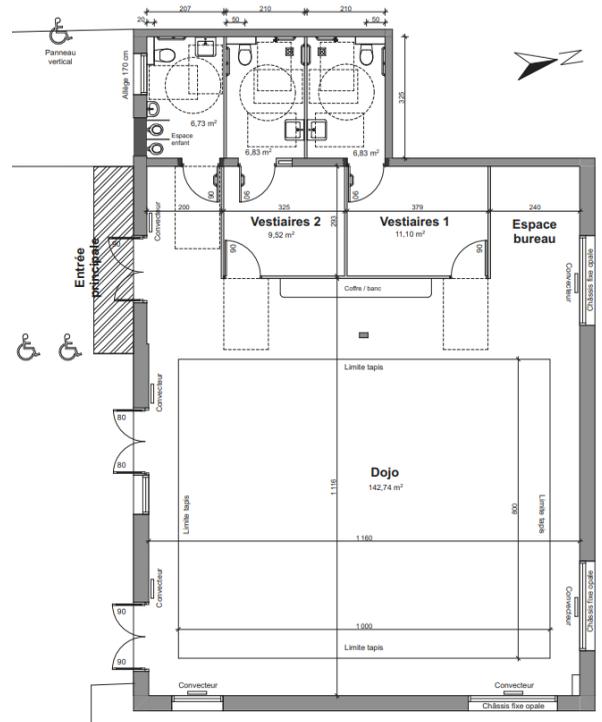
L'esprit de Noël était bel et bien installé à JUVIGNÉ pour cette belle manifestation !

# Création d'un espace sportif et d'une nouvelle salle des associations

## Un nouvel espace sportif

L'actuelle Maison des Associations, située 1 rue des Lilas, sera prochainement aménagée en dojo, dans le cadre du projet 1000 dojos des prochains jeux olympiques porté par la Fédération Nationale de Judo.

Ce projet n'a pas seulement pour vocation de créer un dojo, bien que cela sera sa destination privilégiée. Cela sera également un espace accessible au RPE (Relais Petite Enfance) pour les assistants maternels, pour la pratique d'animations sportives de l'école, de l'accueil de loisirs ou de l'Espace jeunes, mais aussi pour les activités sportives des associations communales comme pour la pratique du yoga ou de la gymnastique.



## Une nouvelle salle des associations en travaux



Il était donc nécessaire de trouver un autre local pouvant accueillir les diverses réunions et activités des associations communales. En conséquence, à l'unanimité, le Conseil municipal, lors de la séance du 6 septembre 2022, a décidé de procéder à l'aménagement de l'ancien bureau de poste, situé à côté de la mairie au 2 rue d'Ernée, afin de le rendre utilisable par les associations.

Un premier plan de financement provisoire des travaux, pour ce nouveau local, a ainsi été établi pour un montant d'environ 12 000€.

Un budget complémentaire sera prévu au budget 2023 pour des travaux à réaliser au début de l'année. Ainsi, le sol sera refait à neuf, les toilettes et une petite cuisine seront aménagés. Des meubles et placards finaliseront les travaux. Les associations et les élus ont également validé la création d'une porte entre cette nouvelle salle des associations et la salle du Conseil municipal de la mairie.

# Rénovation du musée

## Réaménagement de la billetterie et de la boutique du Musée

De façon générale, les boutiques des musées nationaux ou locaux jouent un rôle de plus en plus important dans le développement d'un musée. Le musée de Juvigné ne déroge pas à cette évolution. D'année en année, la boutique du Musée engendre toujours plus de bénéfices. Installée dans l'espace accueil-billetterie, l'accès à la boutique n'était cependant pas bien organisé stratégiquement. En effet, certains visiteurs quittaient le Musée, sans terminer leur visite par la boutique.



*Avant les travaux*



*Intérieur de la boutique pendant les travaux*

De même, l'accès à la billetterie n'était pas pratique, l'animateur gérant l'accueil des visiteurs n'ayant pas de visuel direct sur leur arrivée. De plus, le comptoir n'était pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Ainsi, la municipalité a entrepris des travaux permettant que l'accès à l'espace accueil-billetterie et à la boutique soit davantage distingué l'un de l'autre.

*Nouvel accès vers la boutique pour l'usage des visiteurs à la fin d'une visite du Musée*

L'entreprise de maçonnerie "Cyril ORRIERE" a été retenue pour réaliser ces travaux pour un montant de 6 480 €, ainsi que l'entreprise de menuiserie "Franck COUPÉ" pour un montant de 2 712,40 €.

De nombreux travaux ont également été réalisés par les bénévoles de l'association et par les agents communaux. Merci à eux. L'ensemble de ces travaux devront être terminés pour la réouverture du musée au début du mois de mai 2023.



Dès la saison prochaine, à compter du dimanche 7 mai 2023, nous vous invitons donc à franchir les portes de ces espaces (accès libre) pour découvrir de nombreux objets souvenirs, le plus souvent personnalisés à l'effigie du Musée ou du village fleuri: mugs, porte-clés, objets décoratifs, magnets, plaques en tôle émaillée, miel local, objets artisanaux, etc.

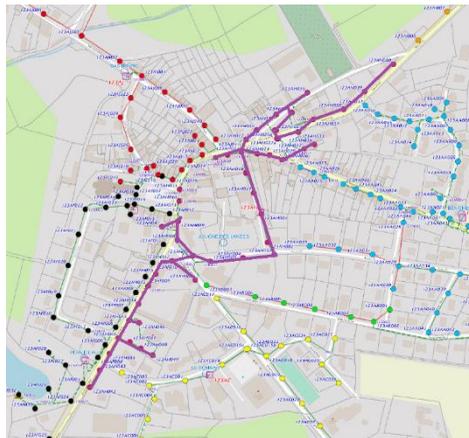
# L'ACTUALITE DES COMMISSIONS

## Nouveaux horaires pour l'éclairage public

Dans le cadre de la politique communale visant à réduire les consommations énergétiques pour des raisons environnementales et financières, il a été décidé de réduire la durée de l'éclairage public à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022. L'éclairage sera donc désormais coupé aux lieux, dates et heures suivantes.

- Ensemble de l'agglomération : toute l'année de **21h00 à 6h15** sauf dans la zone mauve (plan ci-dessous) qui longe la RD 29, dont la Rue de La Croixille face à la salle des fêtes, qui sera éteinte seulement à partir de **22h, EXCEPTÉ :**

- . les samedis matins et dimanches matins dans l'ensemble de l'agglomération où l'éclairage public ne sera allumé qu'à partir de 7h00,
- . la nuit du vendredi 2 décembre au samedi 3 décembre 2022 pour le téléthon et le marché de Noël où l'éclairage est maintenu jusqu'à 1h00 du matin dans l'ensemble de l'agglomération,
- . la nuit du samedi 20 mai au dimanche 21 mai 2023 pour la fête communale où l'éclairage est maintenu jusqu'à 1h00 dans l'ensemble de l'agglomération,
- . la nuit du mercredi 21 juin au jeudi 22 juin 2023 pour la fête de la musique où l'éclairage est maintenu jusqu'à 1h00 dans l'ensemble de l'agglomération,
- . les nuits du 24 au 25 décembre 2022 et 2023 et du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et 2023 où l'éclairage est maintenu jusqu'à 1h00 dans l'ensemble de l'agglomération.



## Nouveaux horaires à la déchetterie

Il est rappelé que la déchetterie est un service assuré par la Communauté de Communes de l'Ernée à hauteur de 110 heures par an. Les agents communaux sont mis à disposition de la CCE qui indemnise ensuite la mairie pour faire fonctionner ce service.

La municipalité a souhaité réorganiser les horaires de la déchetterie pour les horaires 2023 afin d'augmenter le nombre de journées d'ouvertures, notamment au printemps et en été. L'objectif est aussi de se concentrer sur les jours de plus grande affluence, notamment les vendredis et samedis.

Ainsi, la déchetterie sera désormais ouverte :

- tous les premiers samedis du mois toute l'année,
- tous les vendredis du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre,
- du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, tous les premiers vendredis et les vendredis de milieu de mois.

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	Heures d'ouverture
Samedi	7	4	4	1	6	3	9 h 15 – 11 h 45
Vendredi	6 et 20	3 et 17	3 et 17	7, 14, 21 et 28	5, 12 et 26	2, 9, 16, 23 et 30	13h45 – 15h45
Lundi					22		

	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	Heures d'ouverture
Samedi	1	5	2	7	4	2	9 h 15 – 11 h 45
Vendredi	7, 21 et 28	4, 11, 18 et 25	1, 8, 15, 22 et 29	6, 13, 20 et 27	3 et 17	1 et 15	13h45 – 15h45
Lundi	17						

## Un nouvel agent aux services techniques



### Le départ d'Aurélié BUON

Aurélié BUON, agent municipal affectée aux services techniques regroupant le fleurissement, les bâtiments communaux ainsi que la voirie, a quitté son emploi le 1<sup>er</sup> octobre 2022 afin de rejoindre une entreprise privée et donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle.

Aurélié avait commencé à travailler très jeune puisqu'elle a été recrutée le 1<sup>er</sup> septembre 2014 à tout juste 15 ans, par la commune de Juvigné, au poste d'apprentie au service espaces verts. Formée par Ludovic GALLIENNE, Aurélié obtiendra son CAPA espaces verts en 2016 puis son Bac Pro espaces paysagers en 2018.

Par la suite, Aurélié est recrutée à l'emploi d'adjoint technique, chargée de la voirie, le 1<sup>er</sup> juillet 2018, à la suite d'Alain LIGNEUL. Elle exercera cette mission jusqu'au 30 septembre 2022. Nous tenons à remercier Aurélié pour la grande qualité du travail effectué ainsi que pour son excellent comportement tant auprès des administrés que de ses collègues et des différents élus, actuels et anciens responsables du fleurissement et de la voirie.

Cependant, elle ne quitte pas complètement la commune puisqu'elle continue d'y habiter et d'y exercer les fonctions de pompier volontaire.

### L'arrivée de Ludovic ROUSSEAU

Afin de pourvoir à son remplacement, une publication a été réalisée sur le site emploi de la fonction publique. Trois candidat(e)s ont été reçu(e)s pour un entretien.

La candidature de Ludovic ROUSSEAU a été retenue à l'unanimité. En effet, à 36 ans, ce Juvignéen depuis 10 ans, dispose de toutes les compétences requises, notamment au niveau de la mécanique et de l'entretien du matériel. Originaire de Ruillé le Gravelais, Ludovic et son épouse sont arrivés par hasard à Juvigné en cherchant une maison. Ils ont ainsi trouvé leur bonheur à Juvigné.

Après une formation en mécanique agricole débutée à 16 ans en apprentissage, Ludovic a ensuite travaillé dans diverses entreprises et exercé divers emplois dans le domaine du bâtiment puis d'entreprises en travaux agricoles, métier très prenant avec des horaires très élargis en saison. Ludovic a donc répondu à l'appel de candidature de la commune, très intéressé par l'emploi proposé en raison de sa polyvalence et se trouvant sur sa commune de domicile.

Ludovic sera ainsi appelé à travailler aussi bien pour le service fleurissement que pour la voirie ou le petit entretien des bâtiments communaux. Après une rencontre avec ses futurs collègues, Ludovic a pris ses fonctions le 15 décembre. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au sein de l'équipe.

*De plus, la municipalité complètera l'équipe pour le printemps par un agent saisonnier en cours de recrutement. Un stagiaire a également intégré les services en décembre.*

*La municipalité est toujours à la recherche d'un apprenti dans le domaine des espaces verts pour la prochaine rentrée scolaire de septembre. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie si vous êtes intéressé.*



## Travaux de voirie 2022



Il est rappelé que, chaque année, un budget communal important est assigné à des travaux de maintien en état et d'entretien de nos voiries communales. Malgré la conjoncture actuelle, le Conseil municipal a décidé de réaliser de nombreux travaux en reprofilage pour une somme de 88 300 € TTC et en point à temps pour 22 900 € TTC.

Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CHAPRON qui a répondu à l'appel d'offres et a été retenue par la municipalité.

Du point-à-temps a été réalisé aux endroits où la structure de la route n'était pas à mettre en cause. Ces simples dégradations de surface ont été traitées grâce à une réfection de surface avec de l'enduit et du gravillon.

Des travaux d'enduits et de rechargement partiel ont également été réalisés sur les voies communales de Beau Soleil, des Petites Brosses, de la Capriais et l'entrée du lieu-dit le Marais.

Un rechargement complet pour reniveler et redonner une structure à la route a été effectué sur la traversée de Belle Plante et de la Grande Vieuville.



### Dégradation de la voirie, traversée de la Grande Vieuville

Missionnés par la municipalité, des travaux de goudronnage étaient en cours, par l'entreprise CHAPRON, sur la "traversée de la Grande Vieuville". Des panneaux de signalisation et un arrêté municipal interdisaient l'accès à cette voie communale pendant 3 semaines.

Or, le mercredi 5 octobre 2022, pendant les travaux, d'importantes dégradations sur le goudron et des bordures ont été constatés par manque de civisme! Des usagers ayant volontairement enlevés les panneaux et empruntés cette route.

Un dépôt de plainte a été effectué par la municipalité à la gendarmerie. Le coût supplémentaire pour la municipalité s'élève à 1500 €.

## Etat d'avancement d'installation de la fibre

Au 1<sup>er</sup> novembre 2022, sur Juvigné, 641 foyers sont raccordables à la fibre sur 850. Pour la Communauté de Communes de l'Ernée, c'est 10 480 points de fourniture qui sont déployés sur un total de 12 405.

## Des dégâts occasionnés par la grêle.

Vitraux et couverture abîmés



Couverture de la salle des sports perforée



Le 5 septembre dernier, un violent orage de grêle a causé de multiples dégâts chez les particuliers de Juvigné ainsi que des communes alentour.

Des sinistres ont également été constatés sur les bâtiments communaux, notamment sur les toitures de la salle omnisports, du lavoir, de l'église, du presbytère, de l'atelier communal, de l'école, de la maison des associations, ainsi que des vitraux de l'église et de la chapelle. Or, les services préfectoraux ont confirmé que ces dégâts ne peuvent pas faire l'objet d'une reconnaissance en catastrophe naturelle. En effet, seuls les dommages qui sont, par nature, non assurables comme d'importantes coulées de boues ou inondations causées par la montée d'un ruisseau ou d'une rivière, peuvent faire l'objet d'une reconnaissance de catastrophe naturelle par le préfet.

Après réception des divers devis, les réparations sont chiffrées à 61 489,62 € TTC. L'expert, mandaté par la Sarl Logic Assur d'Ernée, assureur de la commune, a chiffré le remboursement à 52 553,82 €. La somme restant à charge sera donc pour le moment de 8 935,80 €.

Il est cependant à noter qu'à ce jour la réparation des vitraux n'est pas encore chiffrée en raison des plannings chargés des entreprises sollicitées. Un reste à charge supplémentaire est donc à prévoir.

La commune tient à remercier l'ensemble des artisans qui ont été sollicités pour leur réactivité dans les réparations urgentes et la délivrance des devis.

## Fleurir les pieds de murs



Le fleurissement en pieds de mur permet la végétalisation des espaces sablés et des interstices au pied des murs et clôtures pour éviter le désherbage, tout en apportant un fleurissement gai et coloré pendant une longue période.

La commission fleurissement souhaite davantage mettre l'accent sur les pieds de murs car ce sont souvent des espaces sujets à la pousse des herbes moins esthétiques. La rue de Saint-Hilaire sera notamment priorisée. L'intérêt de ces plantes est qu'elles vont se développer et rendre les trottoirs plus accueillants.

## Repas du CCAS

Le traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale de Juvigné aux habitants âgés de 70 ans et plus, ayant leur résidence principale sur la commune, a connu un franc succès. Le maire Régis FORVEILLE était heureux de constater qu'une vingtaine de personnes supplémentaires étaient présentes par rapport à l'an dernier. L'objectif de ce repas est de se retrouver pour passer un moment festif, ce qui est également l'occasion de rompre la solitude des personnes isolées. C'est pourquoi, le CCAS a décidé de continuer à ne pas faire de portage de repas. En effet, cela permet d'inciter les habitants à venir plutôt que de rester chez eux, les personnes ayant des difficultés à se déplacer pouvant venir accompagnées. Les 130 convives ont ainsi fait honneur au repas concocté par le restaurant l'Alica du Bourgneuf la Forêt. Les membres du CCAS, sous la responsabilité de Bruno BOUVIER, le maire, les adjoint(e)s ainsi que Marie-Annick THÉREAU, présidente de Générations Mouvement, ont préparé la salle, fait le service et tout rangé en fin d'après-midi.

L'après-midi était également l'occasion de mettre à l'honneur les 90 ans et plus qui ont chacun reçu un colis préparé par les gérants du Coccimarket. Les aînés se sont ensuite partagés entre parties de belote ou danses au son de l'accordéon joué par « Clé de sol animation 53 ».

## Rencontre avec les associations

Comme chaque année, la municipalité organise une réunion avec les Président(e)s des associations locales. Autour du Maire, Régis FORVEILLE et de la 1ère adjointe, Michèle GILLES, chargée de la vie associative, une dizaine de responsables étaient présents. De nombreux sujets étaient à l'ordre du jour.

### **Manifestations 2023**

Tout d'abord, les participants ont élaboré le calendrier des manifestations pour 2023 qui s'annonce riche en événements festifs, culturels, sociaux et sportifs.

### **Pacte associatif**

Les commerces font battre le cœur de la commune. C'est pourquoi, leur santé est primordiale et leur vitalité essentielle. Conscient de ces enjeux, le Maire a proposé à chaque association, le renouvellement de la signature du « Pacte associatif » qui témoigne d'une volonté de soutenir le commerce de proximité.



*mon village... Juvigné  
j'achète dans ma commune*



**CONSOMMER LOCAL, C'EST VITAL !**

Mairie de JUVIGNÉ – 1 place de la Mairie – 53 380 JUVIGNÉ



Vivre à Juvigné



juvigné\_53tourisme

### Contrat d'engagement républicain

Autre point évoqué, la mise en place du contrat d'engagement républicain (CER) par l'Etat, destiné à s'assurer que les associations bénéficiaires de subventions publiques respectent "le pacte républicain", et notamment la laïcité. Désormais, lorsque qu'une association sollicitera une subvention publique, elle devra compléter un dossier fourni par la préfecture. Ce contrat engagera alors l'association, les salariés, les membres et les bénévoles. Ces différentes associations pourront se voir imputer des "manquements" à ces engagements par le contrôle de légalité de la Préfecture. Ces manquements pourront justifier le retrait d'une subvention. La Mairie, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifiera du bon usage des deniers publics en s'appuyant sur le pacte républicain. Loin de faire l'unanimité, ce dispositif est pour autant obligatoire. Les associations qui sollicitent une subvention devront fournir leur CER à la Mairie pour le **15 février 2023**, au plus tard. Puis, dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée, les associations devront compléter un autre document pour justifier leurs dépenses.

Les services administratifs de la mairie sont à la disposition des associations pour les accompagner dans la complétude de ces différents documents.

### Maison des associations

Le Maire a ensuite tenu à faire visiter la future "maison des associations", située dans l'ancien local de la Poste (derrière la Mairie). Les responsables ont pu faire part de leur souhait concernant certains aménagements (placards, espace cuisine, revêtement de sol, ...).



Nadège Frotin (Amicale laïque), Marie-Annick Théreau (Génération Mouvement), Elisabeth Lepéculier (Amicale laïque), Nicolas Morin (US bleuets), Michèle Gilles (adjointe), Antoine Blanchet (CATM), Régis Forveille (Maire), Sébastien Pouteau (US Bleuets), Gérard Ruault (Musée), Roland Planchais (Amis de Chocianòw), Martine Deshayes (Familles rurales), Jeanine Hatte (ADMR), Gérard Gougeon (Musée), Philippe Bruneau (Cyclo club).

## Musée de l'Evolution Agricole

Le Musée de l'Evolution agricole a remis un chèque de 400 € au profit du service d'oncologie de l'Hôpital Armand Trousseau. Un bel élan de générosité et de solidarité !

David Luka préside l'association EôS (Enfance Oncologie Sida) qu'il a créée en 1992 en collaboration avec le professeur Guy Leverger, responsable du service d'hématologie et d'oncologie de l'hôpital Armand-Trousseau à Paris.

Pour animer la fête annuelle, le Musée de l'Evolution agricole a eu l'idée de financer une action caritative en faveur d'enfants hospitalisés. Ainsi, muni de sa guitare, David LUKA est venu animer la journée avec son répertoire très diversifié de grandes chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui. 320 repas ont été servi sous chapiteau. Grâce à ce soutien et aux dons des participants, le Musée a pu remettre un chèque de 400 € à l'association EôS, permettant ainsi d'atteindre l'objectif de 12.500 € pour le financement de massages thérapeutiques aux enfants du service d'oncologie de l'Hôpital Armand Trousseau.

## ADMR Juvigné – La Croixille

L'ADMR Juvigné-La Croixille, présidée par Jeanine HATTE, est une association au service d'une centaine de clients sur la Croixille et sur Juvigné. Elle est composée de 10 aides à domicile, ainsi que 13 bénévoles. Une secrétaire professionnelle, Charlène GARNIER, travaille dans les locaux situés à Juvigné (*mis à disposition gratuitement par la commune*), les mardis et jeudis après-midi.

Le travail des salariées a permis de réaliser 11 697 heures d'interventions dont 709 heures auprès des familles, 9 856 heures auprès de 86 personnes âgées, 1 102 heures auprès de deux personnes en situation de handicap, et 31 heures en petits travaux de jardinage et bricolage. Les heures réalisées sont en hausse. De jeunes parents font également appel à l'ADMR pour du ménage, des gardes d'enfants ou l'accompagnement à l'école ou à la garderie. Le portage des repas est également en hausse.

9 aides à domicile ont suivi une formation dans des domaines divers, comme la prise en charge de malades Alzheimer ou la fin de vie. Une bénévole a pu suivre une formation sur le thème de l'encadrement d'une équipe de salariés. Le rapport financier fait apparaître des résultats satisfaisants. Le rapport d'orientation est établi sur trois axes : la qualité de vie au travail par le recrutement de personnel, le maintien de la qualité du service en lançant l'appel à de nouveaux bénévoles et la reprise du « service animations locales » tant attendue depuis la gestion des années Covid.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter l'ADMR au 02.43.02.43.07. Un accueil téléphonique prend le relais en dehors des heures d'ouverture, soit par le relais (ATR) mis en place par la fédération ADMR 53, soit par le téléphone d'astreinte au 06.26.59.54.03.



2<sup>nd</sup> rang : Thérèse Tandé, Arlette Pouteau, Joëlle Huard, Jocelyne Chesnais, Sylvie Lerouge, Serge Deshayes (Maire de La Croixille), Michèle Gilles (adjointe de Juvigné) / 1<sup>er</sup> rang : Martine Deshayes (Vice-présidente), Jeanine Hatte (Présidente), Catherine Buffet (Vice-présidente), Jeanine Pouteau (Trésorière)

## CATM

Lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, le Maire, Régis FORVEILLE, a lu la lettre du Ministre des Armées et de Mme la Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la Mémoire. Notons que cette cérémonie est désormais « La journée nationale de la commémoration de la Victoire et de la Paix » en hommage à tous les "Morts pour la France".

2<sup>nd</sup> rang : Gérard Lemonnier (Maire honoraire), Claude Tarlevé (Conseiller départemental), Jacqueline Arcanger (Conseillère départementale), Tom Pouteau (porte drapeau CATM), Régis Forveille (Maire), Lucas Lebreton (porte drapeau CATM), Philippe Gouger (porte drapeau pompiers), Antoine Blanchet (CATM)

1<sup>er</sup> rang : Shanna Huvelin, Timéo Marsollier, Alexis Galaine, Abygaël Giraud, Léna Lefeuvre, Louisy Forveille, Liséa Laup.



## Générations Mouvement

Générations Mouvement vous invite à son Assemblée générale qui aura lieu le jeudi 19 janvier 2023, à 13h30, à la salle des fêtes de Juvigné. Le compte-rendu de l'année 2022 sera présenté ainsi que le paiement des cotisations (25 €), suivi du partage de la galette des rois. Vous êtes toutes et tous invités. Générations Mouvement a besoin de vous ! Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 02.43.68.21.55.

## Comité des fêtes

Comme chaque année, le Comité des fêtes organise le repas du réveillon de la Saint Sylvestre, le samedi 31 décembre 2022. Cette soirée sera animée par l'orchestre AQUARIUS se composant de 5 musiciens. Pour tous renseignements, contactez le 02.43.68.55.26. ou le 06.60.29.49.53.

## Familles rurales Juvigné – La Croixille

Voici les différentes activités proposées pour la saison 2022-2023:

- **COUTURE** pour enfants et adultes (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29.),
- **ART FLORAL** (renseignements auprès de Thérèse Tandé 02.43.68.55.38.),
- **SCRAPBOOKING** (renseignements auprès d'Aurélie Deshayes 06.26.27.72.35.),
- **CUISINE** (renseignements auprès de Marie-Jeanne Jumelais 06.10.51.25.66. ou Michèle Rebuffé 06.28.29.04.90.),
- **YOGA** (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29.).



Vous trouverez plus d'informations concernant les activités (horaires, organisation, tarifs...) sur le site Internet de la commune. **Proposition de nouvelles activités** : cours d'Informatique et atelier relooking de petits meubles (si le nombre d'inscriptions est suffisant). A NOTER : BOURSE AUX PLANTES, le dimanche 16 avril 2023.

Nous vous accueillerons agréablement pour passer des moments de détente et de convivialité tout en respectant les mesures sanitaires.

Alors n'hésitez pas, même si les activités ont déjà commencées vous pouvez vous inscrire en cours d'année. L'association est à la recherche de bénévoles, si vous souhaitez rejoindre l'association nous vous accueillerons avec plaisir. Renseignements, contacts, inscriptions : [famillesrurales53380@gmail.com](mailto:famillesrurales53380@gmail.com) ou 06.23.74.74.29

## Les Amis de Chocianòw

Cette année 2022 a été marquée principalement par un événement majeur en Europe : la guerre en Ukraine. Des mouvements de population très importants ont eu lieu à cette occasion. Notre association de jumelage, ayant vocation à entretenir et développer des relations avec des villes étrangères, n'est pas restée indifférente à cette tragédie.

Des collectes de dons matériels et financiers ont été organisées au début de la guerre et des réfugiés ont été accueillis à Juvigné. Deux familles ukrainiennes résident actuellement à Juvigné en attendant des jours meilleurs. N'hésitez pas à rejoindre l'association.

## Judo Club

Pour rappel, le Judo Club d'Ernée a commencé les séances de judo destinées aux enfants tous les mercredis matins dans les locaux de l'école, et ce depuis le mois de septembre. Une douzaine d'enfants fréquente régulièrement ces cours. Vous pouvez encore les rejoindre au prenant contact avec l'association:

[judo.club.erneen53@gmail.com](mailto:judo.club.erneen53@gmail.com) - Tel: 07/68/60/66/57.

## US Les Bleuets

### Encadrement et formation

Le club connaît une croissance encore importante en termes de licenciés cette année, avec la création de trois nouvelles équipes. En plus des nombreux bénévoles, le Club dispose également d'éducateurs pour la saison 2022-2023:

- Stéphane BÉLIER, titulaire du Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) qui est mis à disposition par la mairie, 4 séances par semaine,
- Nicolas MORIN, titulaire du Brevet de Moniteur de Football (BMF) et en formation alternance BPJEPS « activités physiques pour tous » qui est mis à disposition par Familles Rurales, à hauteur d'une grosse dizaine d'heures par semaine.
- Tristan BERTHELOT a commencé le 1<sup>er</sup> octobre sa mission de service civique au sein du club de football. Il sera présent pour 8 mois, à hauteur de 24 heures par semaine.
- Ewerton PICHOT a été embauché par le club le 1<sup>er</sup> novembre 2022. Il aura le statut « alternant » puisqu'il suivra une formation CPJEPS (animateur de la vie quotidienne) à Laval, principalement les lundis et mardis.

### Projet Associatif

La soirée choucroute des Bleuets aura lieu le **samedi 25 février 2023** à la salle des fêtes de Juvigné. N'hésitez pas à être réactif auprès de vos vendeurs habituels pour être certains d'avoir une place.

### Le club lance sa section running !

Mis en place courant novembre, cette section running, pilotée par Ewerton PICHOT, se rassemble le jeudi à 19h30 au stade. Le but est d'aider chaque coureur à atteindre ses objectifs individuels. Jérôme ETILLIEUX, entraîneur de triathlon, assiste Ewerton lors de ces séances qui sont ouvertes à toutes et tous, sans inscription, jusqu'au 31 décembre.

Selon les inscriptions et la volonté des participants, le Club proposera une offre la plus adaptée possible.



### Projet Educatif

Lors des vacances de la Toussaint, toutes les catégories ont eu une journée qui met en avant une des catégories du « Programme Educatif Fédéral » (PEF) : Santé – Environnement – Fair-play – Règles du jeu et arbitrage – Culture Foot – Engagement Citoyen. Différents thèmes comme les règles du jeu, l'arbitrage et la culture foot ont été proposées aux jeunes, notamment en lien avec le rôle de l'arbitre assistant et la coupe du monde 2022.

Pour rappel, grâce à ce type d'actions, notre club a été doublement labellisé par la Fédération Française de Football : **Ecole de football ESPOIR – Ecole de football féminines BRONZE**, une distinction qui montre le travail important sur les différents projets club.

### **Projet Sportif**

Pour la première fois de l'histoire du club, une équipe de futsal a été engagée cette année sous la conduite d'Alexandre CIVET. Les matchs se déroulent le mercredi soir par équipe de 4 + 1 gardien et un idéal de 3/4 remplaçants. Pour l'instant, les matchs à domicile ont lieu à Chailland.

EQUIPES	EFFECTIFS	DIRIGEANTS
U7	10	Ewerton PICHOT
U9	8	Tom POUTEAU / Dimitri FORVEILLE / Nicolas MORIN
U11	19 (Deux équipes : une en inter secteur, l'autre en secteur)	Tristan BERTHELOT / Victor LANCERY / Geoffroy BLOT / Nicolas MORIN
U13 Masculin	13 (D3 en première phase et montent en D2 pour la seconde)	Nicolas MORIN
U13 Féminine	11 (L'équipe évolue en D2)	Alban GENEST / Kylian LEMIUS / Jean-Patrick MARSOLLIER
U15 Féminine	6 Entente avec Ernée (3 joueuses) et Mayenne (3 joueuses)	Jean-Patrick MARSOLLIER / Elie COUANON
U17	26 + 4 joueurs de Chailland (Deux équipes évoluant en D2)	Tristan BERTHELOT / Ewerton PICHOT / François RUAULT / Jordan LETOURNEUR
Séniors	42 (Deux équipes en D2 et D4)	Sébastien CHARRIER / Thierry BOUTROS / Samuel TRIHAN / Julien BOUHOURS / Nicolas MORIN / Sébastien POUTEAU
Arbitres bénévoles	Mathis BORZAN / Florent BOUHOUR / Guénolé TRIHAN / Philippe PINEAU / David MOREAU / Loïc RUAULT	Merci à eux pour leur investissement !
Dirigeants bénévoles	Tous les dirigeants cités plus haut Tous les membres du bureau	Merci à eux pour leur investissement !

Pour rappel les membres du bureau sont : Alban GENEST, Alexandre CIVET, Baptiste MONCEAU, Benjamin RUAULT, Christophe MONCEAU, Enola CHARRIER, Marina MONNIER, Elie COUANON, Jean-Patrick MARSOLLIER, Tristan BERTHELOT, Thierry BOUTROS, Marie-Laure FORVEILLE, Théo GESLIN, Mélanie HARDY, Flora LÉON, Samuel TRIHAN, Régis RÉAUTÉ, Sébastien POUTEAU, Nicolas Morin. Merci à eux pour leur engagement et tout le travail fourni.

N'hésitez pas à suivre le Club sur les réseaux sociaux : @Us\_les\_bleuets\_Juvigne. Vous pourrez apprécier les photos des matchs par notre photographe Arnaud Leclerc que l'on remercie !



### **L'équipe première de l'US Bleuets**

2<sup>nd</sup> rang : Sébastien Charrier, Sébastien Viledon-Duc, Pablo Guesdon, Alexandre Civet, Guillaume Racinais, Mathéo Gratadour, Jordan Letourneur, Nicolas Vernet, Ewerton Pichot, Thierry Boutros, Nicolas Morin.

1<sup>er</sup> rang : Thierno Bah, Théo Geslin, Baptiste Monceau, Ismaël Hamad, Dorian Ligneul, Erwan Tamplon.

# Médiathèque

## Exposition

La médiathèque accueillera l'exposition "**Prendre et reprendre**" de Lucie FÉLIX du **2 au 30 avril 2023**. L'exposition « Prendre et reprendre » est une EXPO-JEU qui s'adresse aux TOUT-PETITS, de la crèche à la maternelle. C'est un puzzle à encastrement géant : les enfants attrapent des formes sur une structure centrale et doivent trouver leur place dans une suite de panneaux à leur échelle. Ils construisent ainsi des images qu'ils pourront relier aux albums. L'utilisation est SIMPLE, INSTINCTIVE et entièrement basée sur la MANIPULATION. La structure est constituée de panneaux de bois, de cartes à encoche en forme de parallélogrammes, qui une fois emboîtés, créent une succession de tableaux légèrement inclinée, stable, à hauteur d'enfant.

## Une nouvelle collection "Facile à lire"

Vous avez des difficultés avec la lecture? Vous n'aimez pas lire? Vous êtes fatigué(e) de rechercher des livres courts et accessibles? Notre tout nouveau fonds est fait pour vous! Les bibliothécaires ont sélectionné une quarantaine de livres faciles à lire... mais aussi drôles, captivants, émouvants. Romans, récits de vie, documentaires vous attendent. Venez les emprunter et les faire découvrir!

**Horaires d'ouverture** : le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. Renseignements et réservations :

[emoreau.juvigne@orange.fr](mailto:emoreau.juvigne@orange.fr)



## Accueil de loisirs

Cet été, l'Accueil était ouvert du 8 juillet au 5 août et du 29 au 31 août. Le thème était « Bienvenue au Camping ». Les enfants ont participé à des activités manuelles, des ateliers culinaires, des jeux extérieurs, ...

Une initiation à la pêche et une sortie vélo ont été proposées aux jeunes. Une sortie était organisée chaque mardi : sortie à Festiland, un inter centre avec les accueils de Loisirs de Montenay et Larchamp puis une sortie mer à Jullouville.

2 camps ont aussi été proposés aux jeunes au Parc de Loisirs de la Colmont à Gorron. Ils ont pu participer à une rando bateau, faire de l'accrobranche, du foot golf ou du paintball.

Pour les vacances de la Toussaint, l'Accueil était ouvert du 24 au 28 octobre avec le thème « Jeux en Folie ».

## Accueil de loisirs 2023 :

- du 13 au 17 février 2023
- du 17 au 21 avril 2023
- du 10 juillet au 4 août 2023
- du 28 au 31 août 2023
- octobre 2023



Jardinage à l'accueil de loisirs

## Espace Jeunes

L'Espace jeunes est ouvert tous les vendredis pour les jeunes de 11 à 15 ans (collégiens). Les jeunes sont encadrés par Océane RABINAULT et Nicolas MORIN. Des activités leurs sont proposées comme du karaoké, des jeux de société, du baby-foot ou des jeux vidéo. Pendant les vacances, des stages jeunes sont proposés. Ils participent à des activités manuelles, des ateliers culinaires et des sorties. Renseignements : 05.43.68.54.87.

Des stages de plusieurs jours seront proposés lors des vacances de février et d'avril 2023, ainsi qu'un camp au cours des vacances d'été.



## Chantiers Argent de poche

Pour 2023, la commune relance le dispositif « Argent de poche » qui permet à des jeunes de 16 ans révolu à 17 ans d'obtenir une indemnisation en échange de travaux sur la commune.

Ces opérations permettent de sensibiliser les jeunes sur le patrimoine communal et sur l'importance d'en prendre soin. Les missions proposées se déroulent sur des demi-journées avec une pause de 30 minutes. En contrepartie, une indemnisation de 15 € leur est versée. L'encadrement est assuré par les agents municipaux et/ou des élus municipaux. Notez d'ores et déjà les dates des prochains chantiers :

- du 14 au 16 février 2023, l'après-midi,
- du 18 au 20 avril 2023, le matin,
- du 04 au 06 juillet 2023, le matin,
- du 24 au 26 octobre 2023, l'après-midi.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à la Mairie au 02.43.68.51.54. ou par mail [emoreau.juvigne@orange.fr](mailto:emoreau.juvigne@orange.fr)



Jade Godmer, Magalie Pouriel (adjointe au maire), Maëlys Leduby, Clarisse Bellay, Françoise Painchaud (agente communale), Marius Lebreton, Allan Marsollier et Aaron Salmon.

# LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 6 septembre 2022**

13 présents et 2 absents : MM Bouvier et Poignand

## **Bois de Châtenay : destination des coupes de bois pour l'exercice 2023**

M RAYMOND, représentant de l'Office National des Forêts, a présenté au Conseil municipal le « Plan d'aménagement forestier » du Bois de Châtenay validé en Conseil municipal le 7 Janvier 2020. En effet, par courrier du 4 Juin 2018, Monsieur le Préfet a rappelé l'obligation, pour les collectivités territoriales, d'appliquer le régime forestier dès lors qu'elles sont propriétaires de plus de 10 hectares. Les bois doivent être gérés par l'ONF qui propose aux communes un plan d'aménagement forestier. La commune était concernée par le bois de Châtenay, d'une superficie totale de 24ha 70a 60 ca (parcelles YZ 51 et YZ 53). Depuis, chaque année, l'ONF propose un plan de coupes qui doit être validé par le Conseil municipal. Ainsi, pour 2023, le Conseil approuve l'inscription à l'état d'assiette en 2023 des coupes prévues à l'aménagement et désignées dans le tableau ci-dessous (dites coupes réglées) :

Nom de la Forêt	Numéro parcelle	Surface à parcourir (ha)	Type de coupe	Destination de la coupe (vente ou délivrance)
Forêt communale de Juvigné	YZ 53 : 1.A	24ha 70a 60ca	RE	VENTE

## **Aménagement de la future maison des associations 2 Rue d'Ernée : demande de subvention Départementale dans le cadre du Plan de Relance 2022**

L'actuelle Maison des Associations, située 1 rue des Lilas, sera prochainement aménagée en dojo dans le cadre du projet 1000 dojos des prochains jeux olympiques. Ce projet est porté par la Fédération Nationale de Judo. Il était donc nécessaire de trouver un autre local pouvant accueillir les diverses réunions et activités des associations communales. En conséquence, à l'unanimité, le Conseil municipal, lors de la séance du 6 septembre 2022, a décidé de procéder à l'aménagement de l'ancien bureau de poste, situé à côté de la mairie au 2 rue d'Ernée, afin de le rendre utilisable par les associations. Le plan de financement partiel des travaux, pour le nouveau local, est ainsi établi:

<b>Dépenses HT : 12.256,80 €</b>	Décloisonnement, plafond et cloisons sèches par l'entreprise DPI : 10 795 € Matériaux pour travaux par les services techniques : 1 461, 80 €
<b>Recettes HT : 12.256,80 €</b>	Subvention Départementale (Plan Mayenne Relance) : 2 054 € Autofinancement : 10 202,80 €

## **Location de la parcelle communale XK5**

Par délibération du 7 Juin 2022, le Conseil municipal a accepté de louer une partie de la parcelle communale XK5, pour une superficie de 65a 65ca à M. SEMERIL, suite au départ en retraite de l'ancien locataire. Or, par mail du 5 août, M. SEMERIL a annulé sa demande de location. Toutefois, le GAEC Hoyaux souhaite louer cette parcelle. En conséquence, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'annuler sa délibération du 7 juin 2022 et accepte de louer une partie de ladite parcelle pour une superficie de 65a 65ca au GAEC HOYAUX, situé 1 Saint Laurent à Juvigné, à compter du 1er octobre 2022 dans les mêmes conditions que précédemment. Le loyer semestriel, actuellement égal à 41,64 €, étant revalorisé tous les ans en novembre sur la base de l'évolution de l'indice national des fermages ou de tout autre indice qui pourrait s'y substituer.

## **Subvention pour l'association ARCEM**

Le conseil municipal, considérant les récents travaux de mise en sécurité réalisés gratuitement par l'ARCEM (Association pour la Restauration des Calvaires en Mayenne) sur un calvaire situé sur l'espace public dans le bourg route d'Ernée, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser une subvention d'un montant de 200 € à l'ARCEM.

### **Location d'un terrain communal place de la mairie**

Considérant la reprise de l'entreprise M'PIZZA de Monsieur Michael Gilbert par Monsieur Brian Dellière depuis le 11 Juillet 2022, le Conseil décide à l'unanimité de transférer la location provisoire d'une partie de la parcelle AB 86, située entre ce commerce et la mairie. Cette parcelle est destinée à l'installation de tables et chaises à la belle saison pour le commerce et ce à compter de la date de reprise, pour le même prix de location, soit 150 € par an.

### **Projet du futur dojo : convention**

Dans le cadre du projet « 1000 dojos » en vue des jeux olympiques de 2024, la Fédération Nationale de Judo, en concertation avec la Fédération Départementale et le judo club d'Ernée, propose de réaliser des travaux d'aménagement d'un dojo dans l'actuelle salle des associations située 1 rue des Lilas. Le montant des travaux, sous la maîtrise d'œuvre de la Fédération Nationale, est estimé à 140 000 € TTC. La Fédération va solliciter un financement à l'ANS (Agence nationale des sports) à hauteur de 80% de la dépense. Le reste à charge devra être financé par la commune et par des partenaires privés pour une livraison prévue à l'été 2023. Afin de finaliser ce projet, il est nécessaire de passer une convention de mise à disposition du bâtiment avec la Fédération Française de Judo, jujitsu, Kendo et disciplines associées. De plus, la commission bâtiment devra réfléchir à l'opportunité de réaliser des travaux complémentaires comme la connexion à la chaufferie bois du périscolaire, la rénovation de la couverture et la construction d'une éventuelle extension pour l'Espace Jeunes.

### **Questions diverses**

- Les élus du Conseil municipal sont invités à participer à un séminaire sur la production d'énergie renouvelable sur le territoire. Cela permettra à chacun de compléter ses connaissances sur le sujet, notamment afin d'être informé dans le cadre de la position qui sera à prendre ultérieurement sur les projets de production d'énergie sur la commune (éolien ; méthanisation ; ...).

- Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion organisée avec TE53 pour la pose de panneaux photovoltaïques. Deux espaces au complexe sportif des Rochers ont été présélectionnés pour une superficie qui pourrait dépasser les 1000 M<sup>2</sup> de panneaux. TE53 va étudier la faisabilité du projet et reviendra vers la municipalité pour échanger sur le projet.

- Des représentants de l'association « la Clé des Liens », spécialisée dans la réhabilitation d'anciens bâtiments d'EHPAD, est revenue visiter les locaux avec un architecte. Leur projet serait de réaliser une douzaine de logements accessibles aux anciens et 6 autres multigénérationnels avec la présence d'un concierge la journée. Il resterait éventuellement un espace à compléter à l'étage. Cette association élabore le projet et gère la recherche d'un investisseur. L'association travaille actuellement sur un projet similaire pour l'ex Ehpad de Sainte-Suzanne où un permis de construire est en cours de dépôt.

- Une réflexion est également engagée sur d'éventuels aménagements de sécurité à entreprendre dans le bourg rue du Grand Roquet et au Rachat. Un rendez-vous avec un responsable voirie du Conseil départemental et un autre avec Sylvain Garnier de la CCE ont eu lieu. Des échanges pourront aussi être organisés entre la commission et les riverains afin de définir d'éventuels aménagements, définitifs ou à titre expérimental.

### **Séance du 4 octobre 2022**

13 présents et 2 absents : Mme FOUCTEAU et M BONNABESSE

La réunion de Conseil débute par une rencontre et échanges avec Monsieur Gilles LIGOT, Président de la Communauté de Communes de l'Ernée venu avec le nouveau DGS (Directeur Général des Services), Hervé-Pierre MALTRUD. Monsieur LIGOT présente les 5 ambitions du projet de territoire 2020-2026, à savoir : l'attractivité, la revitalisation des centres bourgs, l'environnement, la solidarité et le faire-territoire (impliquer les acteurs économiques et sociaux ainsi que les citoyens). Les élu(e)s et Monsieur LIGOT ont ensuite échangé sur les sujets de l'éolien et méthanisation, l'assainissement et la santé.

## Création d'un poste saisonnier d'adjoint technique exerçant les fonctions d'AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

Par courrier du 19 septembre dernier, le Directeur académique des services de l'Education Nationale de la Mayenne (DASEN) a rappelé que les prises en charges financières des Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) sur les temps de repas et du périscolaire doivent, désormais, être supportées par les communes concernées. A charge pour ces dernières de recruter le personnel nécessaire et compétent. Les communes concernées par des demandes d'AESH sur les temps périscolaires ont reçu une notification de l'Inspection Académique. Le conseil municipal, considérant que la commune de Juvigné est concernée pour un élève de l'école qui bénéficie de la présence d'une AESH, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- de créer un emploi d'adjoint technique exerçant les fonctions d'AESH à temps incomplet 2/35<sup>ème</sup>, en contrat à durée déterminée allant du 14 novembre 2022 au 7 juillet 2023 inclus.

## Demande d'une subvention Régionale pour l'achat de matériel de cuisine

Le conseil municipal, considérant que le Ministère de l'Agriculture a prolongé son dispositif de soutien aux cantines scolaires des petites communes, décide de solliciter une subvention Régionale dans le cadre du Plan de Relance auprès de Madame la Présidente de Région pour du matériel. Le Conseil approuve le plan de financement suivant :

<b>Dépenses HT : 2.351 €</b>	Achat et installation d'une armoire positive avec 6 grilles : 1 865 € Achat coupe tomate et agrume inox : 320 € Achat éplucheur à concombres sur pied inox : 166 €
<b>Recettes HT : 2.351 €</b>	Subvention Régionale-Plan de Relance 80% du HT : 1 880,80 € Autofinancement : 470,20 €

## Etude renouvellement du bail commercial du Café du Village Fleuri

Lors du Conseil municipal du 6 septembre 2022, le Conseil municipal a pris connaissance du projet proposé par Monsieur Timothée BOITAUX concernant le renouvellement de son bail en location gérance du fonds de commerce communal « Le café du Village Fleuri » qui arrivera à échéance en mai 2023. En effet, le Conseil municipal doit faire connaître son intention de renouveler ou non le bail au moins six mois avant cette date d'échéance, soit avant le 20 novembre 2022. Monsieur le Maire propose donc de débattre sur le projet de Monsieur BOITAUX et de décider de la suite à donner parmi les trois choix suivants :

### **- 1) Valider le projet proposé et donc reconduction tacite du bail de 9 ans :**

Suite à un vote à bulletins secrets demandé par six élu(e)s qui donne les résultats suivants :

Présents : 13 ; Votants : 15. POUR CE CHOIX : 2, CONTRE : 13. Cette solution n'est pas retenue.

### **- 2) Amender le projet de Monsieur BOITAUX et engager une négociation sur les sujets définis par les élus, à savoir :**

.A) Loyer mensuel à débattre de 600 € HT/mois au lieu des 250 € HT et 300 € TTC actuellement : accord à l'unanimité du conseil municipal pour cette condition.

.B1) Possibilité d'une activité de restauration dans ce commerce : suite à un vote à main levée qui donne les résultats suivants : Présents : 13, Votants : 15.

POUR L'AUTORISATION DE RESTAURATION	CONTRE L'AUTORISATION DE RESTAURATION	ABSTENTIONS
Laetitia LEFEUVRE		Brigitte GILLES
Samuel BONNABESSE		Michael GILBERT
Jérôme POIGNAND		Julie FOUCTEAU
Alain DUPONT		
Magalie POURIEL		
Bruno BOUVIER		
Régis FORVEILLE		
Michèle GILLES		
Mickaël BUCHARD		
Chrystelle LE GUYADER		
Benoît PHARIS		
Cindy MARSOLLIER		
<b>12</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

L'activité restauration est autorisée par 12 voix pour et 3 abstentions.

B2) Pour un accompagnement partiel de la commune dans la mise aux normes des cuisines : suite à un vote à main levée qui donne les résultats suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
Alain DUPONT		Brigitte GILLES
Magalie POURIEL		Michael GILBERT
Bruno BOUVIER		Julie FOUCTEAU
Régis FORVEILLE		Benoît PHARIS
Michèle GILLES		Laetitia LEFEUVRE
Mickaël BUCHARD		Samuel BONNABESSE
Chrystelle LE GUYADER		Jérôme POIGNAND
Cindy MARSOLLIER		
<b>8</b>	<b>0</b>	<b>7</b>

La commune pourra accompagner partiellement une demande de mise aux normes des cuisines.

.C) Confirmation des horaires d'ouverture 2022 récemment proposés par le gérant et transmis au conseil municipal avec la convocation (ouverture en continue sur 5,5 jours) ainsi qu'un accord des deux parties en cas de modification avec à minima : 7h30-12h30, 14h-19h sur 5,5 jours. Accord à l'unanimité du conseil municipal pour cette condition.

➡ Suite à un vote à bulletins secrets demandé par six élu(e)s qui donne les résultats suivants.

Présents : 13, Votants : 15. POUR CE CHOIX : 9 ; CONTRE: 6. Le conseil municipal autorise le maire à rencontrer le gérant afin de négocier le renouvellement de son bail pour une nouvelle durée de 9 ans avec les conditions ci-dessus.

**- 3) publier un appel à candidature pour trouver un gérant du Café du Village Fleuri :**

Le choix 2 ayant été voté à la majorité absolue par le Conseil municipal, le choix 3 n'est donc pas soumis au vote car sans objet.

### **Redevance France Télécom**

Considérant que l'occupation du domaine public routier par les opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire, le Conseil décide à l'unanimité de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public routier au titre de l'année 2022, due par France Télécom, de la façon suivante :

- pour les infrastructures souterraines, par km et par artère (fourreau contenant ou non des câbles ou câbles pleine terre) : 42.64 € (soit 17.104 km x 42.64 € = 729 € arrondi à l'euro le plus proche),
- pour les infrastructures aériennes, par km et par artère (ensemble de câbles tirés entre deux supports) : 56.85 € (soit 83.893 km x 56.85 € = 4 769 €). D'où un total de 5 498 € pour l'année 2022.

### **Questions diverses**

- Commission santé : Le Conseil municipal accepte les propositions de la « commission santé » qui prendra contact avec la commune de St Denis de Gastines concernant la recherche d'un médecin.

- Proposition d'achat de jardins : Monsieur Forveille donne le compte-rendu de la réunion organisée avec les propriétaires des jardins près de la médiathèque. Dans l'ensemble, le projet communal est bien perçu par les propriétaires et deux d'entre eux ont signé la proposition d'achat par la commune au prix de 5€ le M2. Toutefois, deux autres souhaitent obtenir un prix plus élevé. A l'unanimité, le Conseil municipal refuse et maintien son prix initial de 5€.

- Personnel de l'Accueil de loisirs : la directrice Pauline Garry a quitté son poste le 6 novembre pour rejoindre un autre employeur. La directrice adjointe, qui vient tout juste d'être recrutée quant à elle, doit suivre une formation sur deux ans à raison d'une semaine par mois tandis que l'animateur, Nicolas Morin, est également en formation pendant un an une partie de chaque semaine. Une annonce pour remplacer la directrice vient d'être publiée mais il faut pallier à ces absences en attendant, d'autant plus qu'une des ATSEM est en arrêt maladie pendant un mois. La situation est donc très tendue et susceptible d'entraîner des dysfonctionnements.

**Vente de parcelles du lotissement Le Rocher à Mayenne Habitat**

Par délibération du 5 octobre 2021, le Conseil municipal a accepté de vendre les lots 3, 7 et 8 du lotissement le Rocher à Mayenne Habitat au prix de 19,25 € HT le M2 avec une TVA sur marge à 10%, soit la somme totale de 34.130,25 € HT. Or, suite au bornage, il s'avère que la superficie du lot 3 est de 601 M2 et non 600. Le notaire a donc demandé une nouvelle délibération comportant le nouveau prix. En conséquence, au vu de l'accord de Mayenne Habitat, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier sa délibération du 5 octobre 2021, de la façon suivante.

N° LOT	CADASTRE	ADRESSE	HT	TVA (10% sur marge)	TTC	SUPERFICIE
3	YC 170	6 Rue des Chênes	11.569,25 €	1.083,60 €	12.652,85 €	601 M2
7	YC 114	3 Rue des chênes	11.511,50 €	1.078,19 €	12.589,69 €	598 M2
8	YC 115	1 Rue des Chênes	11.068,75 €	1.036,73 €	12.105,48 €	575 M2
<b>TOTAUX</b>			<b>34.149,50 €</b>	<b>3.198,52 €</b>	<b>37.348,02 €</b>	<b>1774 M2</b>

**Horaires de l'éclairage public en agglomération**

Dans le cadre de la politique communale de réduction des consommations d'énergie pour des raisons environnementales et financières, la commission communale « aménagement, voirie et environnement » propose d'établir de nouveaux horaires pour la coupure de l'éclairage public.

Les modifications des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public devant faire l'objet d'une délibération ainsi que la prise d'un arrêté municipal, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, à compter du 1er décembre 2022, de couper l'éclairage public dans l'ensemble de l'agglomération de 21h00 à 6h15, exceptée la zone qui longe la RD29 qui sera éteinte seulement à partir de 22h00.

Par ailleurs, la commission a constaté que 4 poteaux de l'éclairage du Plan d'eau, situés le long de l'allée sud, sont en mauvais état. Plutôt que de les remplacer, la commission propose de les supprimer. Ainsi, seule l'entrée et le parking du plan d'eau seraient désormais éclairés. Cela permettrait également de diminuer les consommations et de limiter la pollution lumineuse sur un espace naturel à préserver. A l'unanimité, le Conseil municipal accepte cette proposition

**Convention pour la gestion de la déchetterie**

La commission communale « aménagement, voirie et environnement » propose de renouveler la convention passée avec la Communauté de Communes de l'Ernée concernant la mise à disposition partielle des agents techniques communaux pour la gestion de la déchetterie communautaire de Juvigné. Les horaires d'ouverture proposés seront indemnisés par la CCE à hauteur de 110 heures par an. Les horaires proposés, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2023, sont les suivants :

- . ouverture de 9h15 à 11h45 tous les premiers samedis du mois (horaires réalisés par les agents = 9h00 – 12h00),
- . ouverture de 13h45 à 15h45 tous les vendredis de début avril à fin octobre (horaires réalisés par les agents = 13h30 à 16h00),
- . ouverture de 13h45 à 15h45 tous les vendredis de la troisième semaine de chaque mois de début novembre à fin mars (horaires réalisés par les agents = 13h30 à 16h00).

### **Taxe d'aménagement**

Chaque année, la commune perçoit une taxe d'aménagement sur les permis de construire accordés au cours de l'année. Les recettes correspondantes sont imputées en section d'investissement (5.851,04€ en 2021 et 5.921,85€ à ce jour en 2022). Or, la législation impose désormais aux communes de verser tout ou partie de ces recettes à leur Communauté de Communes. Pour ce faire, ces dernières doivent délibérer pour fixer une répartition que les communes adhérentes doivent ensuite approuver de façon concordante avant le 31 décembre 2022. Par délibération du 27 septembre 2022, le Conseil communautaire a décidé d'instituer un reversement partiel du produit de la taxe d'aménagement avec la répartition suivante : 30% pour la Communauté de Communes et 70% pour les communes. Ainsi, concernant Juvigné, la commune devra reverser la somme de 1.776,56 € à la Communauté de Communes de l'Ernée.

### **Référent communal du SDIS**

Par délibération du 6 septembre 2022, le Conseil municipal a désigné Monsieur le Maire comme correspondant incendie et secours. Or, il s'avère que le Maire ne peut exercer cette fonction. En conséquence, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal désigne Monsieur Mickaël BUCHARD comme correspondant incendie et secours.

### **Nouvelles modalités de contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne**

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) sollicite les 15 communes du territoire et la CCE pour mettre fin de façon anticipée au CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), et ce afin de pouvoir valider la nouvelle CTG qui propose un accompagnement financier plus favorable aux communes. Dans le cadre de cette nouvelle CTG, la commission communale « jeunesse et culture » propose, dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial) de la commune et d'un programme d'actions envisagées sur la commune pour les prochaines années, de valider cette nouvelle CTG.

### **Location gérance du Café du Village Fleuri**

Par délibération du 4 octobre 2022, le Conseil municipal a autorisé le Maire à rencontrer le locataire-gérant du bar-station-service afin de négocier le renouvellement de sa location-gérance pour une nouvelle durée de 9 ans, à compter du 20 mai 2023, sous réserve de l'intégration dans l'acte des conditions suivantes :

- Loyer mensuel de 600 € HT,
- Autorisation d'une activité restauration,
- Accompagnement partiel de la commune en cas de demande de mise aux normes des cuisines,
- Confirmation des horaires d'ouvertures suivants : Mardi au jeudi : 7h30-19h, Vendredi : 8h30-19h, Samedi et Dimanche : 8h30-13h et accord des deux parties en cas de modification avec à minima 7h30-12h30/14h-19h sur 5.5 jours.

Par courrier en recommandé du 21 octobre 2022, Monsieur Timothée Boitiaux ayant fait part de son accord, il est donc proposé au Conseil municipal :

- de mettre fin au contrat de location-gérance du 20 mai 2014,
- d'autoriser le maire ou la première adjointe à signer le nouvel acte de location-gérance, à compter du 20 mai 2023, qui sera passé avec Monsieur Timothée Boitiaux devant Maître Fritzinger, Notaire à Ernée, intégrant les conditions fixées ci-dessus, avec à titre principal et de gérance libre le fonds de commerce de Bar Restaurant Carburants exploité à Juvigné au 2 Place de la Mairie, et à titre accessoire de la location gérance, les locaux dans lesquels est exploité le fonds.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à un vote à bulletins secrets qui donne les résultats suivants : Présents : 13 ; Votants : 15 ; POUR : 10 ; CONTRE : 5. Le Conseil municipal accepte la proposition ci-dessus.

## **Adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires proposé par le Centre Départemental de Gestion de la MAYENNE (CDG53)**

Les dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux affiliés à la CNRACL confèrent à ces derniers des droits au maintien de tout ou partie de leur traitement en cas de maladie, maternité, accident du travail ainsi qu'au versement d'un capital décès. Afin d'éviter que ces dépenses obligatoires ne soient supportées par la collectivité employeur, il est recommandé de souscrire une assurance spécifique couvrant ces risques statutaires. Les contrats d'assurance sont soumis au code de la commande publique. Le Centre de Gestion de la Mayenne, mandataire des collectivités, a conclu sur le fondement d'une procédure avec négociation avec Siaci-Saint-Honoré et Groupama, un contrat groupe « Assurance des risques statutaires » par capitalisation et d'une durée de 4 ans (du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026). Ainsi toute collectivité ou établissement public rattaché peut y adhérer avec faculté de résiliation annuelle sous réserve de respecter un préavis de 4 mois. Le contrat entraîne des frais de gestion de 6 % du montant de la prime versée à l'assureur auprès du CDG 53. Le Conseil municipal valide.

### **Questions diverses**

- Ilot Vettier : Monsieur le Maire informe que le nouveau référent de la DDT déconseille fortement de procéder à l'achat de ces parcelles sans avoir procédé à la réalisation d'études préalables. En effet, il considère que le risque de pollution demeure même si le projet ne consiste qu'en la création d'un parking, ne nécessitant pourtant pas de gros travaux de terrassement. En conséquence, la signature de l'acte a été repoussé. Un bureau d'étude accompagne la commune pour déterminer les démarches à entreprendre avant l'acquisition du foncier auprès du notaire.

- JO 2024 : Monsieur le Maire informe que, dans le cadre des prochains Jeux Olympique 2024 organisés à Paris, une labellisation « Terre de Jeux 2024 » a été obtenue par la commune. Ce label est gratuit et permettra à la commune de conforter la validation du projet d'aménagement d'un futur dojo ou d'autres aménagements sportifs. A l'unanimité, le Conseil municipal accepte ce label.

- Restaurant place de l'Eglise : Monsieur le maire informe le Conseil qu'un acquéreur a obtenu l'accord du juge pour acheter les locaux de l'ancien restaurant Place de l'Eglise. Les acquéreurs étudient actuellement les aménagements nécessaires pour remettre en activité le commerce. Monsieur le Maire informera les élus des avancés de ce projet au cours des prochains mois.

- EHPAD : Les services des Domaines ont finalement estimé l'ensemble du bâtiment à un prix minimum de 190 000 €. Au vu de cette estimation, qui était réclamée par le Conseil départemental, Monsieur le Maire va, de nouveau, solliciter un rendez-vous avec le Département afin de connaître leur position sur le devenir du bâtiment. Le Département et l'ARS ont aussi trouvé une solution pour donner un pouvoir de signature au Maire afin, qu'au moins, la vente des terres situées sur la Croixille et appartenant à l'EHPAD, puisse être finalisée.

## Connaissez-vous le RPE ?



Depuis 2021, le Relais des Assistants Maternels (RAM) est devenu le **Relais petite enfance (RPE)** et reste un lieu incontournable d'écoute, d'information, d'accompagnement et d'échange pour les (futurs) parents et (futurs) assistants maternels qui habitent et ou exercent sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ernée (CCE).

Ce service est gratuit et se caractérise par son itinérance au travers de ses 6 espaces de jeux répartis sur les communes d'Ernée, de St-Denis-de-Gastines, Larchamp, Juvigné, La Baconnière et d'Andouillé. Ces espaces ludiques et pédagogiques sont ouverts à l'ensemble des assistants maternels et des enfants dont ils s'occupent.

En dehors de ces temps d'animation itinérants, l'animatrice du RPE est disponible au siège de la CCE pour accueillir, informer et orienter les (futurs) parents dans leurs démarches d'employeur ou bien les (futurs) assistants maternels dans leur statut de professionnels de la petite enfance salariés.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la CCE en consultant les rubriques : Au quotidien>Solidarités>Petite Enfance.

## Rompre avec la fracture numérique

### Ateliers numériques

Découvrir, se familiariser, se perfectionner avec l'utilisation des outils informatiques (ordinateurs, tablettes, smartphones, iPhones...), c'est désormais à la portée de toutes et tous au travers des ateliers numériques collectifs et gratuits animés par Kevin LICKEL, Conseiller numérique de la Communauté de Communes de l'Ernée.

Plusieurs créneaux sont possibles dans la salle informatique de l'Espace France Services au siège de la Communauté de communes, Parc d'activités de la Querminais, à Ernée.

► **Les mercredis de 14h00 à 16h00 : ateliers thématiques à partir des attentes et besoins exprimés par les habitants.** Contact : Kevin Lickel : 07 48 88 24 98 – [k.lickel@lerneer.fr](mailto:k.lickel@lerneer.fr)

► **Deux jeudis par mois de 10h00 à 11h30 en partenariat avec l'Escapade, espace de mixité sociale, de découvertes et d'initiatives.** Contact : Virginie Quinton : 07 62 50 29 37 – [lescapade@lerneer.fr](mailto:lescapade@lerneer.fr)

### Fin de l'expérimentation du Conseiller numérique à la mairie

Depuis le début du mois de septembre, la Communauté de Communes de l'Ernée a mis en place une permanence du Conseiller numérique dans les locaux de la mairie de Juvigné. Tous les vendredis matin, Kevin LICKEL a ainsi pu accueillir et conseiller des habitants de la commune. Ainsi, 14 personnes ont bénéficié de 19 accompagnements lors de leurs venues à la mairie de Juvigné.

Toutefois, cette démarche expérimentale cessera en cette fin d'année 2022. Un retour d'expérience sera prochainement fait afin de déterminer si la Communauté de Communes de l'Ernée a la capacité de pérenniser ce service dans les différentes petites communes du territoire. Les habitants de Juvigné pourront cependant continuer de rencontrer Kevin LICKEL dans les locaux de l'Espace France Service de la Communauté de Communes à Ernée.

## Un premier contrat local de santé (CLS)

**Marjorie BERTIN, coordonnatrice du Contrat local de santé (CLS) a rejoint l'équipe du CIAS de l'Ernée le 19 septembre 2022** pour piloter, coordonner, évaluer ce 1<sup>er</sup> CLS qui sera signé conjointement entre le CIAS de l'Ernée, la Communauté de communes du bocage mayennais et l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire en février 2023.

Aussi, aurez-vous l'occasion de croiser Marjorie au détour des actions de prévention en santé qui se mettront progressivement en place à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, en partenariat avec les professionnels du médico-social, du sanitaire et social, les acteurs associatifs et élus locaux.

### **Mais qu'est-ce qu'un CLS ?**

C'est un outil dans lequel sont inscrites des actions qui répondent aux besoins de santé de la population. Pour ce faire, tout au long de l'année 2022, des consultations (*questionnaires, rencontres, échanges avec les habitants*) et des groupes de travail pluridisciplinaires ont eu lieu pour :

- déterminer quatre axes prioritaires : Renforcer l'accès aux soins - Renforcer la prévention en santé - Favoriser les actions autour de la santé mentale - Améliorer les parcours de santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- définir un plan d'actions sur trois ans.

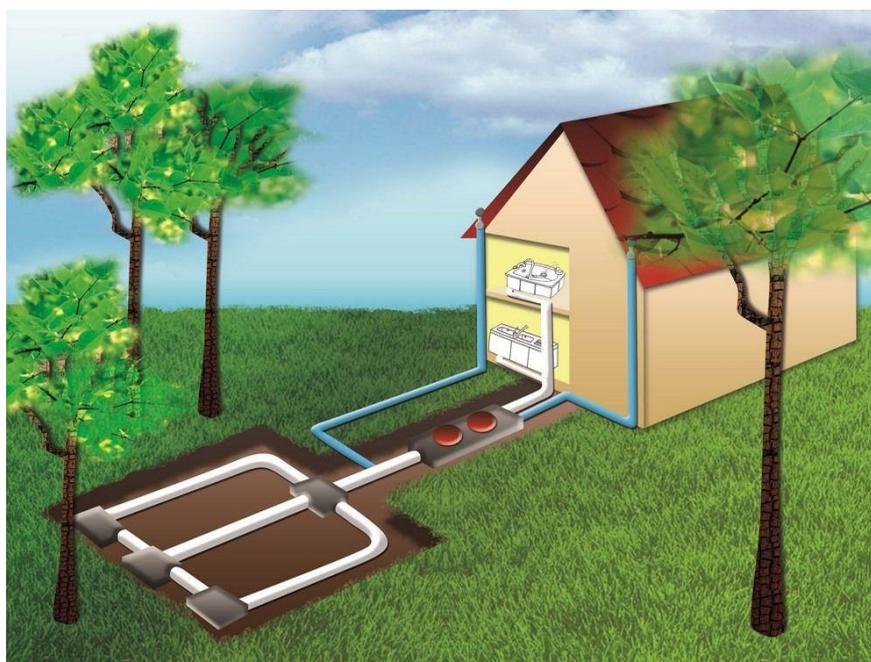


## Contrôle des assainissements non-collectifs à Juvigné

Le service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes de l'Ernée a pour mission de réaliser régulièrement un suivi des assainissements non collectifs du territoire. L'objectif est de s'assurer que le système en place épure bien les eaux et qu'il n'y a pas de dysfonctionnements qui pourraient réduire la durée de vie de l'installation. Le Conseil communautaire a décidé une périodicité de contrôle de 10 ans, qui est la période la plus longue permise par la loi.

Cette visite n'est pas à réaliser chez tous les habitants (si vous êtes raccordé au tout à l'égout, si vous avez acheté votre maison ou fait une rénovation de l'assainissement récemment, vous ne serez pas sollicité). Un courrier individuel sera envoyé aux personnes concernées pour proposer une date de rendez-vous.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service au 02 49 66 10 00 ou [anc@lernee.fr](mailto:anc@lernee.fr)



## État civil

### Naissances

Malo GUILLOUX, le 1<sup>er</sup> octobre 2022, 4 « la Haute Daligaudais ».

Nélyo LAMBERT, le 16 octobre 2022, 1 « Coultru ».

Eliaz GENOUEL, le 3 novembre 2022, 1 « Chatenay ».

### Décès

Patrick BOURSERIE, le 18 juin 2022, « L'Etang Rond », (60 ans).

Marie-Thérèse MESSAGER, veuve de Germain MESSAGER, le 28 juillet 2022, « 3 Les Goëlands », (90 ans).

Daniel VILFEU, le 9 novembre 2022, « 1 La Lande Vauloup », (81 ans).

Hélène GALODÉ, veuve de Georges GOUIN, le 23 novembre 2022, « 14 rue du Chemin Vert », (96 ans).

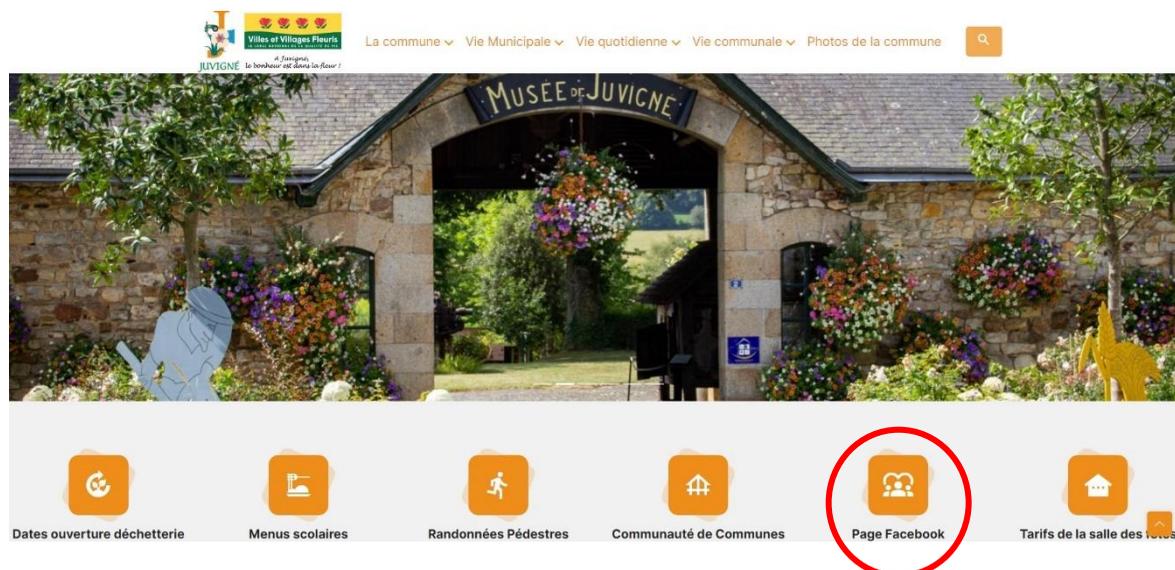
## Communication

### La Mairie peaufine sa communication

Alors qu'elle alimente régulièrement sa page Facebook "Vivre à Juvigné", la Mairie est désormais aussi visible sur la toile grâce à son nouveau site Internet [www.juvigne.fr](http://www.juvigne.fr)

En naviguant sur celui-ci, les internautes trouveront divers renseignements sur la commune: les élus, les employés communaux, les associations du village, les artisans-commerçants, le planning de la déchetterie, les actualités à venir, les tarifs de la salle des fêtes, l'école, les menus scolaires, les délibérations du Conseil Municipal.

Astuce: Lorsque vous arrivez sur le site, **cliquer sur l'onglet "Page Facebook" pour profiter de toute l'actualité de la commune, même si vous n'avez pas de compte Facebook.**



### Cérémonie des vœux du Maire

Le Maire de JUVIGNÉ et son équipe municipale vous invitent à partager un moment de convivialité et d'échanges à l'occasion de la nouvelle année 2023 le : **Samedi 7 janvier 2023, à 10h00 à la salle des fêtes.**

Monsieur le Maire présentera ses vœux à la population avec un bilan de l'année 2022 et l'annonce des projets à venir. La cérémonie se terminera autour d'un verre de l'amitié pour discuter de manière plus informelle de la commune. Ouvert à toutes et tous, venez nombreux(ses) !

# Calendrier des manifestations 2023 (sous réserve des mesures sanitaires en vigueur)

## JANVIER

Samedi 7 : Cérémonie des vœux du Maire à 10h00 à la salle des fêtes

Mardi 17 : Galette des rois des CATM à la salle des associations

Jeudi 19 : Assemblée générale de Générations Mouvement à la salle des fêtes

Samedi 28 : Soirée théâtre du Cyclo Club (troupe « Les Fantoques ») à la salle des fêtes

## FÉVRIER (vacances scolaires du 11.02 au 27.02.2023)

Vendredi 24 : Concours de belote Générations Mouvement à la salle des fêtes

Samedi 25 : Choucroute de l'US Les Bleuets à la salle des Fêtes

## MARS

Vendredi 3 : Assemblée générale du Musée à la salle des associations

Jeudi 16 : Concours de belote en interne de Générations Mouvement à la salle des associations

## AVRIL (vacances scolaires du 15.04 au 02.05.2023)

### Option à confirmer

Samedi 1er : } Fête communale – Duathlon (**compétition fédérale**) – Concours de pêche – Pétanque – Repas à  
la Salle des fêtes sur réservation (T : 02.43.68.55.26.) – **Feu d'artifice le samedi à 22h45**  
Dimanche 2 : }

Vendredi 7 : Soirée de remise des prix du fleurissement

Jeudi 13 : Repas Générations Mouvement à la salle des fêtes

Dimanche 16 : Bourse aux plantes, organisée par Familles Rurales, à la salle des sports –  
Inscriptions au 06.23.74.74.29

Du 1<sup>er</sup>/04 au 30/09 : Pêche au plan d'eau Saint-Martin

## MAI

Dimanche 7 : Commémoration de la Victoire de 1945

Mercredi 24 : Buffet le midi organisé par *Générations Mouvement à la salle des fêtes*

### Option à confirmer

Samedi 20 : } Fête communale – Duathlon communal – Concours de pêche – Pétanque – Repas à la salle  
Dimanche 21 : } des fêtes sur réservation (T : 02.43.68.55.26) – **Feu d'artifice le samedi à 22 h 45**

Mai 2023 : 3<sup>ème</sup> édition de l'éco rando. Renseignements à la Mairie au 02.43.68.51.54. **Date à définir**

## JUIN

Vendredi 23 : Journée olympique

Dimanche 25 : Fête de l'École au Stade des Rochers

Jeudi 29 : Passage du jury communal de fleurissement (\* sous réserve des réservations de groupes)

## JUILLET

Vendredi 7 : Cérémonie de remise des prix des dictionnaires (à l'école) par la municipalité aux CM2

Mardi 25 : Journée de l'amitié cantonale de Générations Mouvement à la salle des fêtes

Jeudi 27 : Spectacle de clôture de l'Accueil de Loisirs

⇒ Le 29 /07 et le 30/07 : Tournoi de la raquette Juvignéenne

## AOÛT

Jeudi 3 : Pique-Nique de Générations Mouvement à la salle des associations

## SEPTEMBRE

Mardi 5 : Concours de belote Générations Mouvement à la salle des fêtes

Dimanche 11 : Fête du Musée pour les 40 ANS

Samedi 30 : Option classes 2 & 3

## OCTOBRE

Samedi 14 : Option couscous du Comité des Fêtes

## NOVEMBRE

Jeudi 2 : Concours de belote en interne de Générations Mouvement à la salle des associations

Mercredi 8 : Repas du CCAS

Dimanche 12 : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Samedi 18 : Soirée pompiers (Pot-au-Feu)

## DÉCEMBRE (*vacances scolaires du 23.12 au 07.01.2024*)

Vendredi 1er : Assemblée générale des Amis de Chocianòw à la salle des associations

Samedi 2 : Repas de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers et commémoration des CATM

Dimanche 17: Porte ouverte de la caserne des Sapeurs-Pompiers

Samedi 31 : Saint Sylvestre du Comité des Fêtes

## Le CCAS a mis à l'honneur les Juvignéens de 90 ans et plus lors du repas du CCAS



1<sup>er</sup> rang : Marcel LINAIS, 95 ans ; Maria BLOT, 93 ans ; Victor GALAINE, 93 ans ; Roger PEUDENNIER, 91 ans ; Hélène GOUIN, 96 ans ; Hélène JARRY, 90 ans ; Odette COUSIN, 90 ans ; Gilbert BASLÉ, 90 ans et Constant NEVEU, 90 ans.

2<sup>nd</sup> rang : Gérard LEMONNIER (Maire honoraire), Marie-Annick THEREAU (CCAS), Josette LAVANDIER (CCAS), Jeanine POUTEAU (CCAS), Michèle GILLES (adjointe au maire), Gérard GOUGEON (CCAS), Régis FORVEILLE (Maire et Président du CCAS), Michael GILBERT (conseiller municipal et CCAS), Bruno BOUVIER (Vice-président du CCAS et adjoint au maire), Julie FOUCTEAU (conseillère municipale et CCAS), Jeanine HATTE (CCAS) et Mickaël BUCHARD (adjoint au maire) – Magalie POURIEL absente sur la photo mais présente lors du repas.

## Les membres du musée remettent un chèque à l'association EôS (Enfance Oncologie Sida) lors de la Fête du musée de septembre dernier.



1<sup>er</sup> rang : Viviane RUAULT, Michèle PORTAIS, Michèle GILLES, Pascal LUCAS, Eliane BLIN.

2<sup>nd</sup> rang : Roland PLANCHAIS, Gérard RUAULT (Président), Didier GILLES, Annick ROSE, Evelyne MOREAU, Marie BLANCHET.

3<sup>e</sup> rang : Jean-Yves BOURSERIE, Antoine BLANCHET, Patrick BLIN, Ludovic GALLIENNE, Mickaël BUCHARD.